



FICHE OPERATIONNELLE

Plan triennal visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des Ministères sociaux 2022-2024

Titre de l'action :	Aménager ou adapter les postes de travail des personnes en situation de handicap <i>(réf. Plan triennal 2022-2024 : Axe 2 – Réussir l'insertion et le maintien dans l'emploi)</i>
Objectif de l'action :	Poursuivre l'appui aux référents handicap pour améliorer la prise en charge des aménagements ou adaptations des postes de travail des personnes en situation de handicap Informers les agents de leurs droits et mieux faire connaître les procédures et ses acteurs (réfèrent handicap, médecin du travail, assistante sociale du personnel, manager...)
Détail de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration d'un guide sur l'aménagement/adaptation des postes de travail ;- Partager au plus grand nombre le guide ;- Mise en place de réunions mensuelles avec l'ensemble des référents handicap dans une logique de professionnalisation, d'échange entre pairs et de productions communes ;- Mise en œuvre d'un plan d'action pluridisciplinaire (médecine du travail, prestataires de bilans professionnels, référents handicap...) pour la mise en œuvre d'un programme d'aménagements des conditions ;- Actualiser les procédures et fiches réflexes afférentes et les partager sur l'intranet et via une campagne de mailing auprès de l'ensemble des agents ;- Webinaire sur l'aménagement des postes à destination des recruteurs ;- Communiquer sur les procédures d'aménagements de postes auprès de l'ensemble des agents.
Chefferie de projet :	Coordinatrice nationale handicap
Partenaires / Equipe projet	<ul style="list-style-type: none">• Direction des ressources humaines• Coordinatrice nationale handicap• Référents handicap
Planning :	En continu

Public cible :	DRH Référénts handicap Agents concernés
Budget :	
Indicateurs / Cibles :	Nombre d'aménagements et d'adaptations de postes réalisés chaque année
Observations :	